



VILLE DE MARCKOLSHEIM

REGION GRAND EST

DECISION DU MAIRE N° 2026-35

MUSEE MEMORIAL DE LA LIGNE MAGINOT DU RHIN

REMISE EN PEINTURE DU CHAR SHERMAN

Le Maire de la Ville de Marckolsheim,

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 21 mars 2026 autorisant le Maire, pour la durée de son mandat, à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Vu les crédits inscrits au Budget Principal 2026 – section de fonctionnement à l'article 61558 « Entretien autres biens mobiliers »

Vu le devis n°D2411A établi par la société CONRAD MILITARY CARS pour la rénovation d'un char au musée Maginot pour un montant de 7 905.00 € HT ;

DECIDE

Article 1er : Il est conclu un marché avec la société CONRAD MILITARY CARS – 24 rue des Tilleuls– 67220 BREITENBACH pour la remise en peinture du char Sherman du Musée Mémorial de Ligne Maginot du Rhin pour un montant de 7 905.00 euros HT soit 9 486.00 euros TTC.

Article 2 : Le Maire est autorisé à signer le devis par délégation du Conseil municipal.

Article 3 : Ampliation de la présente décision sera faite au registre des décisions et transmise à :

Monsieur le Sous-Préfet chargé de l'Arrondissement de Sélestat-Erstein ;

Monsieur le Responsable du Service de Gestion Comptable de Sélestat ;

Au responsable de l'entreprise.



Fait à Marckolsheim, le 18 mai 2026

Le Maire

Frédéric PFLIEGERSDOERFFER

Accusé de réception en préfecture
067-216702811-20260518-DM2026-35-AU
Date de télétransmission : 22/05/2026
Date de réception préfecture : 22/05/2026